

Réf: Dossier N° 043510

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENERBAT. »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 19, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENERBAT. »

Objet :

- SERVICE
- ~~ENERGIE~~ TRAVAUX BATIMENT-CARRELAGE
- PLOMBERIE-MENUISERIE-MACONNERIE-PEINTURE
- ELECTRICITE-CLIMATISATION
- ALIMENTATION DE SECOURS (GROUPE ELECTROGENE-ONDULEUR)
- AUTOMATISME-ENERGIE SOLAIRE
- SECURITE ELECTRONIQUE-INFORMATIQUE
- AGRO-PASTORALE-RESTAURATION
- IMPORT EXPORT DE MARCHANDISES DIVERSES
- PRESTATIONS DIVRESES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 19, Ilot 18

Dirigeant(s) : M KAMBIRE SANSAN ELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05943 du 08/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28891/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

